



FICHE D'INSCRIPTION – ROPILHAS E TRASTES/VIDE-GRENIER (PARTICULIERS)

Organisateur : BASTISSEM OCCITAN NARBONES /LOCOP

Date : 05 / 07 / 2026

Lieu : 50 Avenue du Général Leclerc, 11100 NARBONNE

1. Informations de l'exposant

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

2. Pièce d'identité

Type de pièce : Carte nationale d'identité Passeport Permis de conduire

Numéro : _____

Date de délivrance : ____ / ____ / ____

Autorité de délivrance : _____

3. Emplacement

Nombre d'emplacement (table+chaise fournies ~ 4 mètres) : _____

Tarif unitaire : __15__ €

Montant total réglé : _____ €

Mode de paiement : Espèces Chèque

4. Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e) ;
 - vendre exclusivement des objets personnels et usagés ;
 - ne pas avoir participé à plus de deux ventes au déballage au cours de l'année civile en cours,
- conformément à l'article L.310-2 du Code de commerce.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et m'engage à le respecter.

5. Protection des données (RGPD)

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de l'inscription et à la tenue du registre des participants prévu par la réglementation applicable aux ventes au déballage. Elles sont conservées par l'organisateur pendant la durée légale requise. Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition concernant vos données.

6. Signature

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / _____

Signature de l'exposant précédée de la mention
« Lu et approuvé » :

RÈGLEMENT ROPILHAS E TRASTES – VIDE-GRENIER

- Ce vide grenier est exclusivement réservé aux particuliers. Il est donc interdit aux professionnels.
- Toute inscription incomplète sera refusée. L'inscription est définitive à réception de l'ensemble des documents demandés, complétés et signés, accompagnés du règlement, au plus tard le 02/07/2026.
- Le nombre d'emplacement étant limité, les réservations seront enregistrées par ordre d'arrivée des inscriptions définitives. De ce fait si nous nous efforçons de recueillir vos souhaits d'emplacements nous ne pouvons pas les garantir pour autant.
- L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de nécessité (météo défavorable pour exemple). Dans ce cas, et si le report de date ne vous correspond pas, le coût de la réservation sera remboursé à l'exposant.
- L'accueil des exposants sera possible à partir de 5h00.
- Tout exposant qui arriverait en retard, à partir de 8h30, pourra se voir refuser l'accès à son emplacement, et ce, sans remboursement possible.
- Les absences ne pourront donner lieu à remboursement.
- Tout participant s'engage à enlever son véhicule du périmètre délimité du vide-grenier, après avoir déchargé et avant 8h00, et s'engage à recharger sans encombrer la voie publique (stationnement de véhicule, objets etc) puis de ne pas déranger le passage public.
- Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne doit rester stationné ou circuler dans la rue durant toute la durée de la manifestation.
- Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et le nettoyer avant son départ et s'engagent à restituer tables et chaises mises à leur disposition en bon état. Toute dégradation constatée sera à la charge de l'exposant,
- Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements.
- Les exposants ne pourront pas faire concurrence aux ventes de nourritures et de boissons assurées par les organisateurs.
- Toute personne ne respectant pas le présent règlement ne pourra être acceptée et ne pourra en aucun cas réclamer le remboursement de sa réservation.

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Fait le/...../..... à.....

Signature